



Plateforme régionale sur le genre

Ramallah, 26 Avril 2017

Communiqués de presse

Table-ronde nationale

Des conclusions ministérielles à l'élaboration de politiques d'égalité entre les sexes dans la région euro-méditerranéenne 26 avril 2017, Grand Park Hotel, Ramallah

La seconde table-ronde nationale « Des conclusions ministérielles à l'élaboration de politiques d'égalité entre les sexes », organisée par la société palestinienne de femmes travailleuses pour le développement (PWWSD) et la Fédération des comités d'action féminins (PWAC), en partenariat avec l'Initiative Féministe Euromed (IFE-EFI) et avec le support de l'Union Européenne, a eu lieu le 26 avril 2017 au Grand Park Hotel à Ramallah, dans les territoires palestiniens occupés. Ce dialogue national fait partie d'un processus d'un an et demi dans le cadre du projet « Plateforme régionale sur le genre », financé par l'Union européenne, pour préparer la 4^{ème} Conférence sur les droits de la femme de l'UpM, qui devrait se tenir en Egypte à l'automne de cette année.

Cet événement a réuni plus de 50 représentants d'Organisations de la société civile pour les droits des femmes, des décideurs, des législateurs, des diplomates, des agences onusiennes, des experts du genre, des universitaires et des chercheurs, pour discuter des recommandations visant à améliorer le statut de l'égalité des sexes dans le contexte de l'occupation palestinienne. Les participants ont aussi préparé des recommandations concrètes concernant les femmes palestiniennes qu'ils présenteront lors de la 4^{ème} Conférence ministérielle de l'UpM en 2017.

Mme Amal khreisheh, Directrice du PWWSD a ouvert la table-ronde et a présenté les jalons du processus national et régional de développement de la Plateforme régionale avec les recommandations politiques pour la 4^{ème} conférence ministérielle de l'UpM sur les droits de la femme.

Son excellence Dr. Haifa El-Agha, Ministre palestinienne des Affaires féminines, a souhaité la bienvenue aux participants en mettant l'accent sur le fait que « travailler sur les problèmes des femmes ne peut être atteint sans une approche participative et une coopération avec toutes les institutions officielles et non-officielles en plus des institutions de la société civile ». Elle a également souligné l'importance de promouvoir la paix et la sécurité des femmes palestiniennes afin de permettre l'avancement et le développement du statut de la femme en Palestine.



Plateforme régionale sur le genre

Mme Alessandra Viezzer, cheffe de la coopération de l'Union Européenne à Jérusalem, a pris la parole au nom de M. Ralph Tarraf, chef de la délégation, représentant de l'UE à Jérusalem. Elle a confirmé l'importance d'autonomiser les femmes dans les domaines politique, économique et social : « Les contraintes du contexte régional et surtout du contexte local continuent d'imposer des restrictions et des souffrances aux femmes palestiniennes. Les droits et la protection fondamentaux offerts aux citoyens sont loin d'être égaux entre les hommes et les femmes. Les femmes palestiniennes continuent d'avoir moins d'opportunités que les hommes dans la vie civile, économique et politique. Parmi les différents domaines d'intervention en faveur des droits de l'homme et de l'égalité des genres, l'UE plaide particulièrement pour l'autonomisation économique des femmes, leur accès au marché du travail et aux ressources comme un moyen nécessaire pour parvenir à l'égalité des sexes. Une fois que les femmes seront libérées de la dépendance et des restrictions elles seront capables d'accroître leur visibilité, plaider pour leurs droits et constituer un modèle dans la société. »

Dr. Hanan Ashrawi, Membre du Comité Exécutif de l'OLP, Membre du Conseil Législatif Palestinien et Chef du Département de la Culture et de l'Information de l'OLP, a souligné que : « Les femmes palestiniennes en exil comme dans leur patrie souffrent de la marginalisation et du manque d'une protection de base. Ce qui est nécessaire, c'est de renforcer les liens pour assurer la protection et la défragmentation, de réduire les pratiques patriarcales et de considérer le contexte géopolitique de l'occupation. »

Mme Saeda Al-Atrash, Cheffe de l'Unité des sexes au ministère du Développement social, au nom du Dr Ibrahim Al-Shaer, ministre du Développement social, a déclaré que : « La stratégie récente du Ministère repose sur une approche intégrée et globale pour lutter contre la discrimination et les obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'exercer leurs droits et d'accéder aux services, ce qui augmente considérablement leurs risques d'être victimes de violence. »

M. Ziad Amr, Député du Premier Ministre, a encouragé une meilleure communication et une mise en réseau avec la société civile soulignant que : « Nous devons combler l'écart entre le Cabinet palestinien et le mouvement des femmes en mettant systématiquement en réseau les lois et les politiques qui respectent les droits fondamentaux des femmes ».

Après la présentation de la Plateforme régionale sur le genre, la discussion s'est focalisée sur la paix, la sécurité et les mécanismes de protection pour les femmes palestiniennes. Dans ce contexte, Mme Rima Nazzal, Membre du secrétariat de l'Union Générale des femmes palestiniennes, a souligné l'importance de l'alignement global des lois palestiniennes aux accords internationaux sur les femmes, en particulier la CEDAW. Dr. Ahmad Barak, le procureur général de l'Autorité palestinienne, a déclaré que la loi doit « émaner de la société palestinienne et prendre en compte le contexte



Plateforme régionale sur le genre

culturel palestinien ». Cependant, le débat a souligné que les réalités culturelles qui abusent des femmes et de leurs droits universels ne peuvent être acceptées.

Les participants ont également discuté de la nécessité de réformer le système éducatif palestinien et de modifier les stéréotypes et les attitudes à l'égard de l'égalité entre les sexes, les réponses à la violence à l'égard des femmes dans le contexte de l'occupation, des conflits et de la guerre et l'importance d'activer les mécanismes de protection sociale des femmes et des filles palestiniennes ainsi que les mécanismes internationaux de protection et de responsabilisation dans le cadre d'un programme de paix et de sécurité (UNSCR1325).

En plus de la Plate-forme régionale sur le genre, le dialogue national a soulevé 3 demandes et recommandations à la communauté internationale et à la 4e Conférence ministérielle de l'UpM:

- Fournir et soutenir des plates-formes pour présenter des témoignages en direct de femmes palestiniennes à l'Union européenne à Bruxelles et au Conseil des droits de l'homme à Genève pour souligner l'impact de l'occupation israélienne sur les femmes palestiniennes et pour demander au Conseil des droits de l'homme de prendre toutes les mesures nécessaires pour tenir l'occupant israélien responsable en vertu du droit international des droits de l'homme.
- Soutenir la convocation d'une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien qui met l'accent sur la mise en œuvre de toutes les résolutions de l'ONU relatives à la construction d'une paix juste et durable et d'un Etat palestinien.
- Afin d'exercer tous leurs droits civiques et de renforcer leur travail visant à mettre fin à une discrimination basée sur le sexe, les femmes palestiniennes ont besoin de voir la fin de l'occupation.